

LES JOP SONT-ILS BONS POUR LE SPORT ?

Dans la suite du podcast « Les JOP sont-ils bons pour le sport ? », co-produit par Binge Audio et le SNEP-FSU, qui demandait son point de vue à Dominique Charrier (enseignant-chercheur à l'université de Paris Sud, STAPS), le comité de veille et d'étude des JOP 2024 a organisé, le 31 mai dernier, une soirée débat, portant sur l'héritage potentiel des jeux pour l'EPS et le sport scolaire d'une part et pour le mouvement sportif d'autre part. Le SNEP-FSU a posé cette question à Thierry Terret, délégué JOP 2024 pour les Ministères de L'Education Nationale et de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi qu'à Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, co-présidente de la FSGT (fédération affiliataire, 21^{ème} fédération sportive en nombre de licenciés).

Les débats ont traversé 3 thématiques : les relations école/clubs, centre de gravité des leviers potentiels à activer selon le délégué ministériel ; les évolutions de la gouvernance du sport, particulièrement le renforcement des délégations des fédérations sportives et les effets sur les politiques publiques sportives, questions soulevées par la co-présidente de la FSGT ; les conditions nécessaires à la réduction des inégalités d'accès aux pratiques sportives en termes d'équipements sportifs, d'augmentation des horaires EPS à l'école, de formation des enseignants et cadres sportifs, de l'accompagnement des clubs au quotidien, sujets pointés par le SNEP-FSU.

Pour écouter le podcast : <https://www.binge.audio/les-jeux-olympiques-sont-ils-bons-pour-le-sport/> ■

Nathalie FRANÇOIS



AU NOM DES SPORTIVES

Alors que la place des femmes dans la société est régulièrement questionnée, elle l'est plus récemment dans le monde du sport (média, gouvernance, économie etc.).

L'étude réalisée par le collectif Egal Sport apporte un éclairage sur la place donnée aux femmes et en particulier aux sportives, parmi la toponymie des installations sportives françaises. On y apprend notamment, qu'une majorité de structures (installations + équipements) est sans nom genré (91,36%). Collette Besson est la sportive la plus citée parmi les noms féminins d'installations. Il existe une corrélation entre les types d'installations ayant un nom féminin et la pratique licenciée. Les installations du XXI^e siècle mettent davantage les sportives à l'honneur.

Cette étude propose en conclusion de donner de la visibilité aux sportives au travers de projets s'inscrivant dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour lire l'étude complète : <http://www.egalsport.com/documenta-tion/publications-egal-sport/>

UN GROUPE DE TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A l'initiative de plusieurs parlementaires, dont A. Amadou, MG. Buffet, R. Juani-co, C. Rilhac, une première réunion s'est tenue le 27 juin dernier, afin d'entamer une réflexion collective sur l'héritage des JOP et plus généralement, sur l'avenir des politiques sportives en France. Invité à y participer aux côtés d'autres acteurs du sport (syndicats, élus locaux, représentants de fédérations sportives),

le SNEP-FSU a porté la nécessité de faire du sport un « fait culturel », de lui donner une place mieux reconnue dans la société, de ne pas le réduire aux seuls objectifs de santé, de développer la formation des cadres (enseignants, entraîneurs, dirigeants...), de construire en nombre des équipements sportifs dans des formats et des conceptions nouvelles, d'aider davantage les clubs de proximité, etc.

D'autres rencontres sont d'ores et déjà programmées à l'automne, afin d'organiser l'animation de débats publics, notamment au sein de l'Assemblée nationale.

L'« héritage » ne saurait attendre 2024. Des décisions politiques, y compris financières, doivent être prises dès 2019. Le SNEP-FSU agira en ce sens. ■

Nathalie FRANÇOIS